



**CIHEAM
MONTPELLIER**

Guide de présentation des normes bibliographiques

D'après la norme ISO 690:2010
Information et documentation - Principes directeurs pour la rédaction des références
bibliographiques et des citations des ressources d'information

Règles en vigueur au CIHEAM Montpellier

Centre de Documentation Méditerranéen
Février 2022



Sommaire

Principaux objectifs de la bibliographie	2
1. Evaluer la qualité et la pertinence du travail réalisé	2
• La qualité d'un document dépend de sa provenance (fiabilité)	2
• La qualité d'un document dépend également de son contenu	2
• La pertinence d'un document dépend de sa nature et de son intérêt pour le travail à effectuer	2
2. Identifier les sources utilisées	2
• Décrire les différents éléments du document	2
3. Respecter le droit d'auteur	2
Définitions	3
1. La bibliographie	3
2. La webographie	3
3. La référence bibliographique	3
4. La citation	3
Présentation de la référence bibliographique, selon les principaux types de documents	4
1. Article de revue	4
2. Ouvrage, Rapport, Expertise, Working paper	4
3. Chapitre d'ouvrage	5
4. Actes de congrès ou communication isolée	5
5. Communication extraite d'Actes de Congrès	6
6. Thèse, Mémoire, Rapport diplômant	6
7. Site web, Page d'un site web	7
Les citations	8
1. Citer un passage	8
• Citation courte	8
• Citation longue	9
2. Citer une citation (à éviter !)	9
Mémento Bibliographie au CIHEAM-IAMM	10
Références bibliographiques	12
Bibliographie	12
Webographie	12

Principaux objectifs de la bibliographie

1. Evaluer la qualité et la pertinence du travail réalisé

- **La qualité d'un document dépend de sa provenance (fiabilité)**

Privilégier les éditeurs et les sites reconnus. Sur internet, éviter par exemple :

- Les sites personnels : [https://perso/...](https://perso/)
- Les sites de partage de documents sans validation : <https://fr.scribd.com/>

- **La qualité d'un document dépend également de son contenu**

Etre attentif à son objectivité, exactitude, à l'actualité de l'information, etc.

- **La pertinence d'un document dépend de sa nature et de son intérêt pour le travail à effectuer**

- Ouvrage théorique -> maîtrise des concepts
- Article de périodique -> actualité du sujet
- Travail académique -> le point sur un sujet de recherche
- Rapport -> étude d'une réalité bien définie dans le temps

2. Identifier les sources utilisées

- **Décrire les différents éléments du document**

- auteur(s)
- date de publication du document
- titre de l'ouvrage, de l'article, de l'étude
- éditeur, nom de la revue
- adresse internet
- pagination
- etc.

3. Respecter le droit d'auteur¹

Citer ses sources permet d'éviter le plagiat qui consiste à s'approprier une œuvre ou un passage d'une œuvre sans citer son auteur.

Pour plus d'information sur le plagiat, voir sur notre site :

http://www.iamm.ciheam.org/ressources/opac_css/?lvl=cmspage&pageid=2&id_article=38

¹ Concernant le droit d'auteur, voir : <http://www.agropolis.fr/documentation/fiches-pratiques-ist.php>

Définitions

On distingue la bibliographie de la webographie, en établissant deux listes.

1. La bibliographie

- La bibliographie est l'ensemble des documents publiés utilisés pour traiter un sujet.
- Seules les références citées dans le texte figureront dans la bibliographie
- Les documents consultés mais non cités dans le texte ne seront pas mentionnés
- La bibliographie est présentée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

La présentation de la bibliographie doit être homogène et respecter le style repris dans ce guide.

2. La webographie

- La webographie désigne une liste de contenus, de pages ou de ressources du web relatives à un sujet donné.

Une ressource en ligne étant plus volatile, il est important de mentionner la date de consultation.

3. La référence bibliographique

- C'est la description de l'ensemble des éléments (auteur, titre, éditeur, pagination, etc..) qui permettent d'identifier un document, qu'il soit accessible en version papier ou numérique.
- L'ensemble des références bibliographiques forme la bibliographie et sa présentation répond à des normes.
- La ponctuation est essentielle dans une référence bibliographique, il est impératif de la respecter.

4. La citation

- La citation (auteur, date) est la description abrégée mais précise (elle indique souvent la page citée), du document consulté. La citation assure la correspondance exacte avec la référence bibliographique qui décrit la source de façon plus complète et globale.
Exemple : (Latouche, 2006) ou (Latouche, 2006, p. 139)
- La citation d'un passage : c'est la reprise exacte d'un passage extrait d'un document. La citation est précédée et suivie de guillemets.
Exemple : « Des études menées aux Philippines ont montré que chaque degré de température supplémentaire se traduisait par une baisse de 10 % des rendements agricoles ». (Latouche, 2006, p. 139).

Présentation de la référence bibliographique, selon les principaux types de documents

Chaque zone (auteur, date, titre, éditeur, etc.) est séparée de la suivante par une même ponctuation. Le point a été choisi dans tous les exemples.

Représentations :

Espace : **▯**

Mentions à rajouter : **n.** / **vol.** / **p.** / **In**

Ponctuation : **., :-**

Autre : **() []**

en vert = mettre en italique

1. Article de revue

Nom de l'auteur **▯** Initiale du prénom., **▯** Nom de l'auteur **▯** Initiale du prénom. **▯** (Année). **▯** Titre de l'article. **▯** *Nom de la Revue*, **▯** Période du bulletin, **▯** **vol.** **▯** Volume, **▯** **n.** **▯** Numérotation, **▯** **p.** **▯** 1ere page de l'article- dernière page de l'article. **▯** DOI ou URL (si accessible en ligne)

Revue française
de gestion



DOSSIER

Les stratégies low-cost

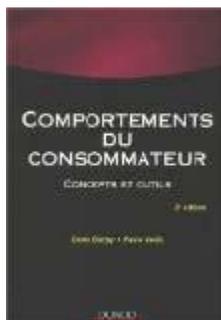
Hdidou W., Abbad H. (2018). Le déploiement des capacités dynamiques dans la prestation logistique : le cas d'un PSL marocain. *Revue française de gestion*, 01/12/2018, n. 277, p. 77-92. <https://doi.org/10.3166/rfg.2018.00289>



2. Ouvrage, Rapport, Expertise, Working paper

Nom de l'auteur **▯** Initiale du prénom., **▯** Nom de l'auteur **▯** Initiale du prénom. **▯** (Année). **▯** *Titre*. **▯** Ville de l'éditeur **▯** (Pays) **▯** : **▯** Editeur. **▯** Nombre de pages **▯** **p.** **▯** (Collection, **▯** **n.** **▯** Numéro dans la collection). **▯** DOI ou URL (si accessible en ligne)

Ouvrage



Darpy D., Volle P. (2007). *Comportements du consommateur : concepts et outils*. Paris (France) : Dunod. 370 p. (Gestion Sup.).

Rapport



ADEME. (2019). *Comment développer sa stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'une filière agroalimentaire ? Guide méthodologique*. Angers (France) : ADEME. 60 p. <https://www.ademe.fr/comment-developper-strategie-dadaptation-changement-climatique-a-lechelle-dune-filiere-agroalimentaire>

3. Chapitre d'ouvrage

Nom de l'auteur n Initiale du prénom., n Nom de l'auteur n Initiale du prénom. n (Année). n Titre du chapitre. n In n : n Nom de l'auteur de l'ouvrage n Initiale du prénom. n (fonction), n Nom de l'auteur de l'ouvrage n Initiale du prénom. n (fonction). n *Titre de l'ouvrage*. n Ville de l'éditeur n (Pays) n : n Editeur. n p. n 1ere page du chapitre- dernière page du chapitre. n (Collection, n n. n numéro dans la collection). n DOI ou URL (si accessible en ligne)



Lepart J., Marty P. (2013). Evaluer la durabilité des paysages. In : Vivien F.-D. (ed.), Lepart J. (ed.), Marty P. (ed.). *L'évaluation de la durabilité*. Versailles : Quae. p. 113-134. (Indisciplines).

4. Actes de congrès ou communication isolée

Nom de l'auteur n Initiale du prénom., n Nom de l'auteur n Initiale du prénom. n (Année). n *Titre*. n Ville de l'éditeur n (Pays) n : n Editeur. n Nombre de pages n p. n (Collection, n n. n Numéro dans la collection). n Titre du congrès, n Dates, n Ville n (Pays). n DOI ou URL (si accessible en ligne)

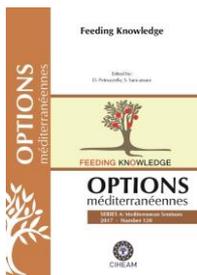


Brulot S. (dir.), Junqua G. (dir.). (2017). *Écologie industrielle et territoriale. Tome 2. Coleit 2014*. Paris (France) : Presses des Mines. 273 p. (Développement Durable). 2. Colloque Interdisciplinaire sur l'Écologie Industrielle et Territoriale (COLEIT), 2014/10/9-10, Troyes (France).

5. Communication extraite d'Actes de Congrès

Nom de l'auteur n Initiale du prénom., n Nom de l'auteur n Initiale du prénom. n (Année). n Titre du chapitre. n ln n : n Nom de l'auteur de l'ouvrage n Initiale du prénom., n Nom de l'auteur de l'ouvrage n Initiale du prénom. n Titre de l'ouvrage. n Ville de l'éditeur n (Pays) n : n Editeur. n p. n 1ere page du chapitre-dernière page du chapitre. n (Collection, n n. n numéro dans la collection). n Titre du congrès, n Dates, n Ville n (Pays). n DOI ou URL (si accessible en ligne)

Exemple : document édité



Lamberti L., Belsanti V., Woodgate G., Bessaoud O. (2017). Priority 4: Sustainable development of rural communities in Mediterranean Region. In : Petruzzella D. (ed.), Sancassiani S. (ed.). *Feeding knowledge*. Bari (Italie) : CIHEAM-IAMB. p. 113-137. (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n. 120). Exposition Universelle 2015 : Feeding Knowledge, 2015/05/01-2015/10/31, Milan (Italie). <http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007193>

6. Thèse, Mémoire, Rapport diplômant

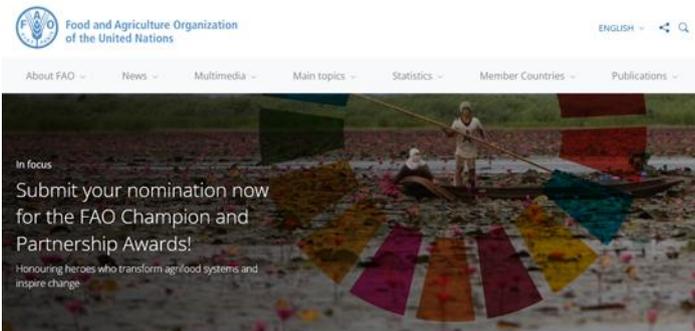
Nom de l'auteur n Initiale du prénom. n (Année). n Titre de la thèse. n Nature du diplôme n : n Université de soutenance, n Ville de l'université de soutenance n (Pays). n Nombre de pages n p. n DOI ou URL (si accessible en ligne)



Bernard-Mongin C. (2016). *La biodiversité par projet : réflexivité engagée et dispositif stratégique en Albanie*. Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion : Université de Montpellier, Montpellier (France). 414 p. + 104 p. annexes. http://www.iamm.ciheam.org/ress_doc/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=37244

7. Site web, Page d'un site web

Organisme.n [Consulté en n mois n année].n URL



FAO. [Consulté en janvier 2022]. <http://www.fao.org/>

Organisme.n (Année).n Titre de la page web.n
[Consulté en n mois n année].n URL



Agence bio (France). (2021). *Les chiffres clés 2020*. [Consulté en janvier 2022].
<http://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>

Nom de l'auteur n Initiale du prénom.n (Année).n Titre de
l'article web.n Ville de l'organisme n : n Nom de l'Organisme.n
[Consulté en n mois n année].n URL



Magdelaine C. (2016). *L'économie circulaire : définition, schéma*. Notre-planete.info. [Consulté en octobre 2018]

https://www.notre-planete.info/ecologie/developpement_durable/economie-circulaire.php

Les citations

La citation dans le corps du texte : utiliser le type (auteur, date)

La citation (description abrégée du document dans le corps du texte) qui assure la correspondance avec la référence bibliographique (description complète du document dans la bibliographie), se présente généralement sous la forme suivante (auteur, date).

1. Citer un passage

- Citation courte

Elle est **insérée** dans le texte, précédée et suivie de guillemets.

Exemple : 1 seul auteur

Extrait :

Conclusion

52 Si la crise mondiale de 2008 a eu des effets négatifs sur les économies de pays d'Afrique du Nord (Tunisie et Égypte en particulier) cités dans le passé comme exemple d'une intégration réussie à l'économie mondiale, le modèle de croissance algérien fondé sur l'exportation d'hydrocarbures continue de bénéficier d'une conjoncture favorable aux marchés des hydrocarbures. À la différence des autres États de la région, L'État algérien va poursuivre sinon renforcer des modes d'allocation de ressources au secteur social qui assurent provisoirement une cohésion sociale. Les « plans de croissance » mis en œuvre privilégient toutefois des secteurs économiques d'emploi à très faibles qualifications et à faible impact sur le secteur productif. Le tissu productif industriel hors hydrocarbures reste marginal et les défis du développement et de l'emploi des jeunes restent entiers. Près de 1,5 million d'étudiants sortiront des universités en 2015 et plus de 2 millions à l'horizon 2020. Quelles perspectives d'emploi leur offrir à l'avenir ? Si l'exception algérienne d'aujourd'hui tient de l'existence de départements essentiels à l'État algérien, que sont celui du pétrole et des finances, qu'advient-il si la crise les affectait ? L'État pourra-t-il alors soutenir les dépenses publiques d'importation qui entretiennent l'activité commerciale, assurer le soutien des prix à la consommation et entretenir un modèle économique où l'industrie et l'innovation technique occupent si peu de place ?

Dans le corps du texte :

« Si la crise mondiale de 2008 a eu des effets négatifs sur les économies de pays d'Afrique du Nord (Tunisie et Égypte en particulier) cités dans le passé comme exemple d'une intégration réussie à l'économie mondiale, le modèle de croissance algérien fondé sur l'exportation d'hydrocarbures continue de bénéficier d'une conjoncture favorable aux marchés des hydrocarbures. » (Bessaoud, 2012, p. 54)

Dans la bibliographie :

Bessaoud O. (2012). Penser le changement ou comment interpréter les "révolutions arabes" un an après ? *Insaniyat : Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 01/07/2012, n. 57-58, p. 39-56.

<http://doi.org/10.4000/insaniyat.13634>

Exemple : plusieurs auteurs

Extrait :

nence et leur opérationnalité mais aussi par rapport à l'existence de l'information et sa disponibilité. Ils ont été choisis de façon à éviter les redondances et discutés avec les professionnels rencontrés lors des entretiens. Cette méthode générique est applicable à toute filière de produits agroalimentaires transformés. Elle vise à repérer où se situent les marges de progrès pour qualifier la filière comme socialement durable.

La méthode des scores permet l'agrégation des résultats et une visualisation claire des efforts à fournir en termes de performances par rapport à un optimum à atteindre. Les indicateurs sont équi-pondérés volontairement ; liberté est donnée à l'utilisateur de pondérer les quatre catégories d'indicateurs en fonction de ses objectifs.

du produit (élevage, gavage, abattage, découpe, conservation, transformation) et sont de tailles très variables (du producteur à la ferme aux plus grandes entreprises internationales). Les entreprises ont été regroupées selon trois types d'organisation ; les conserveurs à la ferme, les entreprises autonomes et les entreprises intégrées qui représentent respectivement 1, 14 et 85 % du total du volume produit. Les conserveurs à

Dans le corps du texte :

« La méthode des scores permet l'agrégation des résultats et une visualisation claire des efforts à fournir en termes de performances par rapport à un optimum à atteindre. » (Farrant *et al.*, 2018)

Dans la bibliographie :

Farrant L., Labau M.-P., Padilla M., Deneufbourg C., Fortun-Lamothe L., Penavayre S., Besnier A. (2018). Évaluation de la durabilité de la filière Indication Géographique Protégée « Canard à foie gras du Sud-Ouest ». *Productions animales*, 25/10/2018, vol. 31, n. 2, p. 131-144.
<https://productions-animales.org/article/view/2319>

- **Citation longue**

Elle est **détachée** du texte, précédée et suivie de guillemets.

Exemple :

Dans le corps du texte :

« Si l'on prend comme indice du « poids » environnemental de notre mode de vie l'« empreinte » écologique de celui-ci en superficie terrestre nécessaire, on obtient des résultats insoutenables tant du point de vue de l'équité dans les droits de tirage sur la nature que du point de vue de la capacité de régénération de la biosphère. Un citoyen des Etats-Unis consomme en moyenne 9,6 hectares, un Canadien 7,2, un Européen moyen 4,5. On est donc très loin de l'égalité planétaire, et plus encore d'un mode de civilisation durable qui nécessiterait de se limiter à 1,4 hectare, en admettant que la population actuelle reste stable. » (Latouche, 2003)

Dans la bibliographie :

Latouche S. (2003). Pour une société de décroissance. *Le Monde diplomatique*, novembre, n. 596, p. 18-19.

2. Citer une citation (à éviter !)

Il peut arriver qu'il soit nécessaire de citer une citation faite par un autre auteur. Autant que possible, il vaut mieux consulter le document cité avant de réutiliser la citation afin d'éviter les erreurs. S'il n'est pas possible de consulter le document source :

- l'auteur cité figurera en note de bas de page
- l'auteur citant dans la bibliographie

Exemple : S. Latouche (auteur citant) cite J.P. Besset (auteur cité) :

Dans le corps du texte :

« nombre de pays qui ont présenté une croissance positive apparaîtraient en fait avec une richesse en baisse si l'on faisait entrer la dégradation des ressources naturelles dans les comptes » (1)

En note de bas de page :

(1) Besset J.-P. (2005). *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire* ». Paris : Fayard. p. 193-194. **Cité par :** Latouche S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard. p. 58.

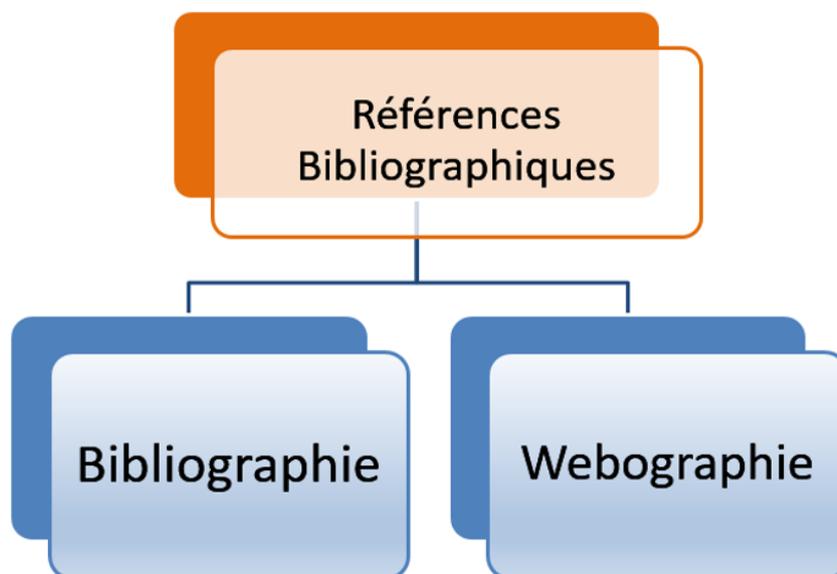
Dans la bibliographie :

Latouche S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard. 312 p.

Mémento

Bibliographie au CIHEAM-IAMM

VOS RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 2 PARTIES À SÉPARER DANS VOTRE MÉMOIRE : BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE



6

BIBLIOGRAPHIE

- Comporte **tous les documents publiés** (éditeur, Isbn, Issn, etc.) **évalués et reconnus par les experts du domaine = valeur scientifique reconnue**
- Ces documents peuvent être au **format papier ou numérique**.

Types de documents

- Ouvrages et chapitres d'ouvrages publiés
- Articles de revues scientifiques reconnues dans votre domaine (papier ou numérique)
- Thèses de doctorat
- Bulletins statistiques publiés
- Communications publiées dans des actes de colloques

Dans une moindre mesure

- Mémoires de master
- Rapports d'étude, expertises... (selon le commanditaire et le diffuseur : organisme reconnu ou non dans votre domaine)

Documents à ne pas utiliser

- Avant-projet de stage
- Mémoires avant le niveau master
- Travaux de groupe d'étudiants

Ne pas oublier d'ajouter

- URL pérenne du document dès qu'elle est accessible sur internet, de préférence le DOI, par ex. <https://doi.org/10.3390/s18072089>

8

WEBOGRAPHIE

- Comporte **tous les documents ou informations non publiés par un éditeur et diffusés sur Internet**
- Pas d'évaluation scientifique ou difficile à établir
- Ces documents sont téléchargeables à partir du web et **du fait de leur non publication ont un risque à disparaître à tout moment (volatile)**. Il est souvent difficile d'évaluer leur qualité.

Types de documents

- Site web d'un organisme, d'une fédération professionnelle, etc.
- Page web spécifique d'un site
- Brève d'actualité professionnelle
- Article non publié directement mis à disposition par son auteur
- Vidéos, diaporamas, audios, etc.
- Rapports non publiés

Dans une moindre mesure

- Cours en ligne
- Brochure
- Lettre d'information

Documents à éviter

- Quand il n'est pas possible d'identifier clairement l'auteur ni qui diffuse l'information
- Ou encore quand le producteur d'information n'a pas la reconnaissance dans votre domaine

La référence s'écrit

- Auteurs + année + titre de la page + le nom du site ou du producteur + date de consultation + URL de la page web

11

RAPPELS GÉNÉRAUX

Se relire attentivement pour éviter différents types d'erreurs

- Absence d'espace entre les mots
- Erreur de saisie : lettres manquantes ou faute de frappe
- Fautes d'orthographe et de grammaire
- Interlignes en trop, etc.

Respecter les règles de typographie :

- Toujours mettre un espace après un signe de ponctuation
- Il n'y a pas d'espace avant un point ou une virgule

Attention



- Seuls les documents cités dans le texte doivent figurer dans la bibliographie
- Ne pas mettre des documents qui n'ont été ni lus ni consultés !
- Les références bibliographiques ne doivent pas figurer en note de bas de page
- Les références importées de différentes sources doivent être harmonisées selon le modèle exigé par l'IAMM : [voir le guide](#)

Règles bibliographiques

Classer la bibliographie et webographie :

- **par ordre alphabétique** (A vers Z)

L'italique est obligatoire :

- pour les ouvrages/rapports/thèse : mettre **le titre en italique** ;
- pour les articles de revue : mettre **le nom de la revue en italique** ;
- pour les chapitres : mettre **le titre du document au niveau global en italique**

Les auteurs :

- doivent être écrits en minuscules
- toujours commencer par le **nom de famille** par ex. Belhouchette H.
- ne conserver les majuscules que pour les sigles : par ex. **FAO**

La pagination :

- une pagination globale s'écrit par ex. **300 p.**
- une pagination séquentielle s'écrit par ex. **p. 34-45.**

13

Ne pas traduire la référence :

- Garder la langue originale du document

Références bibliographiques

Bibliographie

Agrosynergie. (2014). *Evaluation des mesures de la politique agricole commune relatives au secteur du coton : rapport final*. Luxembourg : Publications Office of the European Union, 145 p. <https://doi.org/10.2762/20173>

Amblard L., Colin J.-P. (2006). Dimension organisationnelle et pratiques contractuelles foncières : les sociétés agricoles en Roumanie. *Économie rurale*, 2006/3, n. 293, p. 55-71.
<https://www.cairn.info/revue-economie-rurale-2006-3-page-55.htm>

Baslé M. (2008). *Economie, conseil et gestion publique : suivi et évaluation de programmes et politiques publiques*. Paris : Economica, 180 p.

Gorton M., Hubbard C., Hubbard L. (2009). The folly of European Union policy transfer: why the Common Agricultural Policy (CAP) does not fit Central and Eastern Europe. *Regional Studies*, vol. 43, n. 10, p. 1305-1317.
<https://doi.org/10.1080/00343400802508802>

Perret B. (2008). *L'évaluation des politiques publiques*. Paris : La Découverte. (Collection Repères). 128 p.

Trédan R., Colin J.-P. (2016). Régulation des marchés fonciers et concentration foncière en Roumanie : perspectives ouvertes par la loi 17/2014. *Revue des questions foncières*, Janvier 2016, n. 16, p. 35-59.
<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010071077>

Wegener S., Labar K., Petrick M. et al. (2011). L'administration de la politique agricole commune en Bulgarie et en Roumanie : les obstacles à l'imputabilité et à la capacité administrative. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 77, n. 3, p. 605-630. <https://doi.org/10.3917/risa.773.0605>

Webographie

APEV. (2015). Romanian wine industry. [Consulté le 16/07/ 2018]. <https://www.prowein.de/vis-content/event-prowein2016/exh-prowein2016.2473167/ProWein-2016-APEV-Romania-The-Wine-Exporters-and-Producers-Association-of-Romania-Exhibitor-prowein2016.2473167-pKNyINbiSxurPxNuQh18ng.pdf>

Capeye, Montpellier Supagro. (2015). *La CAP en un clin d'oeil*. Cellule de veille et de prospective sur la Politique Agricole Commune. [Consulté le 12/02/2018]. <https://www.supagro.fr/capeye/>

DRAAF. (2015). *Autorisations de plantations de vigne : le nouveau dispositif européen*. 12 p. [Consulté le 24/04/2018]. http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2047_A4-Fiches_autorisations_de_plantation_de_vigne_cle464cfc_cle423de1.pdf

Dragomir P. (2015). *Cooperatives: do they still exist in Romania?* Arc2020 Agricultural and Rural Convention. [Consulté le 13/04/2018]. <http://www.arc2020.eu/cooperatives-do-they-still-exist-in-romania/>

Eurocare. (2018). *Europe's billion-euro wine spillage: a report on EU's wine promotion subsidies*. 11 p. Eurocare: European Alcohol Policy Alliance. [Consulté le 10/04/2018].
<https://www.eurocare.org/media/GENERAL/docs/reports/europesbillioneurowinespillage.pdf>